Comité des Pêches et des Elevages Marins du Finistère (France)

ERGUÉ-GABÉRIC, FINISTÈRE, BRETAGNE, FRANCE

L'organisation et les perspectives locales sur la conservation et la gestion durable

Notre structure représente tous les pêcheurs du département. Le CDPMEM 29 est chargé de promouvoir et de représenter les intérêts des professionnels de la pêche auprès des autorités locales et départementales. C'est aussi l'un des interlocuteurs privilégiés en matière d'information économique sur la pêche. La plus grande partie de nos membres sont des pêcheurs artisanaux. Les zones environnementales sur lesquelles nous travaillons sont principalement situées sur la zone côtière où travaillent nos pêcheurs artisanaux. Nous avons un mandat dans la gestion durable des ressources et nous travaillons en étroite collaboration avec l'aire marine qui se trouve sur notre territoire (Parc Naturel Marin d'Iroise).

La gestion durable de notre environnement et de nos ressources est vitale pour notre profession et notre territoire. Les pêcheurs de notre secteur ont toujours été très sensibles, et proactifs sur ce sujet. C'est plus qu'une priorité pour la profession. Pour gérer cet espace, nous travaillons en étroite collaboration avec les scientifiques, le gouvernement et le PNMI (Parc Naturel Marin d'Iroise) sur ces sujets. La gestion durable de l'accès à la ressource et de son exploitation repose sur des avis scientifiques et des études d'impact. Nous avons de nombreuses initiatives et projets sur la gestion durable des ressources (cantonnement, éclosions, semis, réglementations techniques, gestion de l'accès, système de licence, quotas…).

Expérience de restauration du stock et de gestion durable : conservation de la langouste rouge (langouste rouge) en Iroise, France

Le problème ou le problème traité

L'enjeu du programme, lors de sa création, était de reconstituer le stock de langouste (langouste rouge) d'Iroise qui avait souffert de la surpêche. Une zone de cantonnement a été établie et plusieurs mesures et réglementations de surveillance et d'utilisation ont été mises en place.

Les activités de conservation et gestion durable

Pour répondre à cette problématique, une zone de cantonnement a été mise en place, par les professionnels, dans le périmètre de la Chaussée de Sein (Finistère, Bretagne France). Plusieurs suivis scientifiques ont été mis en place, avec le concours de l'IFREMER et ensuite un partenariat sur ce programme avec le Parc marin d'Iroise a été mis en place. Des mesures ou réglementations ont été mises en place, avec une taille minimale de capture et des bonnes pratiques (relâchement des femelles grainées, taille, etc.). Un fois le stock reconstitué, des mesures de gestion de l'exploitation de la ressource ont été mis en place et notamment le marquage obligatoire des langoustes à commercialiser, respectant la taille réglementaire. D'autres mesures de gestion seront élaborées pour l'exploitation durable du stock.

Les avantages/impacts, y compris la durabilité/les effets environnementaux

Le premier benefice est bien entendu la reconstitution du stock, la mise en place d'une exploitation durable et le partenariat entre les pêcheurs locaux, le CDPMEM 29, le scientifique et le Parc marin. Cet exemple est important et positif, notamment dans le périmètre d'une aire marine protégée.

Les autres avantages de ce projet concernent :

- moyens de subsistance durables
- la sécurité alimentaire

- emploi & travail décent
- développement des capacités
- politique et prise de décision du gouvernement

Le succès et l'importance des activités

Ce projet s'est étendu à l'extérieur du département et même à l'échelle nationale. Il a joué un grand rôle dans la reconstitution du stock et dans la mise en place du marquage obligatoire des langoustes à commercialiser. Ce programme participe également à l'acquisition de connaissances et à l'intégration du projet au niveau suprarégional. Il valorise le savoir des pêcheurs qui participent à la gestion mais aussi à l'acquisition de connaissances. L'étude scientifique des populations de langouste se fait avec le parc marin au niveau local mais aussi au niveau national et européen. Ce programme démontre fortement que la pêche a toute sa place dans le périmètre d'une aire marine protégée et qu'une peche durable est compatible avec les enjeux de conservation.

Quelques leçons apprises ou paroles de sagesse

L'initiative est une initiative de pêcheurs. Ce groupe de pêcheurs était assez fort pour faire des sacrifices pour mettre en place le petit cantonnement (réserve). La collaboration avec les scientifiques et l'administration (Parc marin), a permis de valoriser et mettre en place une activité durable compatible avec les objectifs de conservation. L'idée est de valoriser davantage les connaissances des pêcheurs et de trouver le soutien de l'administration et du gouvernement pour mettre en place un système permettant une gestion durable des ressources afin de préserver les services écosystémiques et aussi d'assurer une pêche durable.

Il est a noté que le CDPMEM 29 et les pêcheurs du Finistère sont partenaires de l'aire marine protégée, notamment avec le programme pêcheurs partenaires.

Liens :

https://www.youtube.com/watch?v=znTKWwXJQP0

https://www.comitedespeches-finistere.fr/nos-projets/programme-langouste-rouge-reconquete

https://www.comitedespeches-finistere.fr/

Contribution: Virginie Lagarde, Comité des Pêches et des Elevages Marins du Finistère (cdpmem 29)